



Saint-Laurent-Blangy, le 21 janvier 2022

**Objet** : Opération « Hauts-de-France Propres »

Madame, Monsieur,

En raison des circonstances sanitaires, l'édition 2021 de l'événement « Hauts de France Propres » n'a pu se tenir.

Depuis sa création en 2017, l'opération n'a cessé de battre des records tant en nombre de participants qu'en volume de déchets ramassés.

Forts de cette réussite, la Fédération Régionale des Chasseurs et l'Association Régionale de Pêche en partenariat avec le Conseil Régional reconduisent l'opération « Hauts-de-France Propres » qui vise à mobiliser les habitants pour nettoyer la nature, **les vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 mars 2022.**

**Dans le Pas-de-Calais**, plus de **15000 participants** ont œuvré afin de collecter plus de **3160 m<sup>3</sup> de déchets sur environ 389 sites** lors de la dernière édition.

Devant cet engouement, la Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais en partenariat avec la Fédération du Pas-de-Calais pour la pêche et la protection du milieu aquatique, le Crédit Agricole et Ternoiscom souhaitent à nouveau s'impliquer dans cette opération qui se tiendra donc les **18 (scolaires uniquement), 19 et 20 Mars 2022.**

Si l'opération est maintenue, les conditions sanitaires viendront cependant bouleverser notre fonctionnement habituel. En effet, contrairement aux années précédentes la traditionnelle réunion de secteur ne peut être organisée pour les raisons que nous connaissons.

Si les principales modalités organisationnelles resteront inchangées (enregistrement d'un événement sur internet / organisation et promotion de votre ramassage...), il appartiendra aux organisateurs de se mettre en relation avec l'un des référents départementaux suivants : Frédéric TERRIER, Tél : 06.24.18.10.36, E-mail : [frederic.terrier@peche62.fr](mailto:frederic.terrier@peche62.fr) ou Géraldine PINSON, Tél : 06.24.18.10.09, E-mail : [geraldine.pinson@peche62.fr](mailto:geraldine.pinson@peche62.fr). Ces derniers vous aiguilleront dans votre démarche et sauront vous orienter le cas échéant.

Vous remerciant par avance du relai d'information et comptant sur votre participation, veuillez agréer Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

**Marc BRIDOUX**  
Président de Ternoiscom

**Pascal SAILLIOT**  
Président de la Fédération pour la pêche  
et la protection du milieu aquatique

**Willy SCHRAEN**  
Président de la Fédération des  
Chasseurs

### Informations complémentaires :

**Rdv sur <https://www.hautsdefrance-propres.fr/> pour enregistrer votre ramassage et que votre événement soit ainsi signalé à nos services. (Cette étape est indispensable)**

Les organisateurs seront invités à déposer leurs sacs en déchèteries suivant les horaires ci-dessous :

Été du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre Hiver du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars				
Du mardi au samedi	Matin		Après-midi	
	été	hiver	été	hiver
	9h00 – 12h00	8h30-12h00	14h00-18h00	13h30-17h00
Les déchèteries sont fermées le lundi				

Attention déchets refusés : l'amiante

***Nous invitons également les participants à faire le tri sélectif. Le papier, petit-carton et le verre sont à mettre dans les conteneurs d'apports volontaires installés dans les communes.***

Pour communiquer sur votre événement, un kit numérique est à votre disposition sur : <https://www.hautsdefrance-propres.fr/2020/11/05/un-kit-de-communication-a-votre-disposition/>

Des formats papiers peuvent également être mis à votre disposition.

La date de distribution des gants et sacs poubelles vous sera remis ultérieurement par mail.

A noter que cette année, les écoles primaires (CP à CM) participantes pourront bénéficier d'un livret d'accompagnement avec des activités ludiques pour sensibiliser les enfants sur la thématique « déchets » (un par classe dans la limite des stocks disponibles : 200 livrets dans le département du Pas-de-Calais).

### Précautions à prendre suite à la pandémie de Covid-19

Port du masque obligatoire pour les participants de plus de 11 ans.

Lavage régulier des mains.

Le matériel de ramassage qui sera remis aux participants (gants, sacs poubelles...) sera personnel et ne devra pas être partagé.

Respect de la distanciation sociale.

*Ces mesures sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.*

Comptant sur votre participation, nous vous remercions par avance.

